

ACCROÎTRE L'OFFRE CERTIFIÉE DU BOIS D'ŒUVRE ALPIN TRANSFORMÉ LOCALEMENT

Soutenir les acteurs des secteurs de la première et de la deuxième transformation du bois d'œuvre alpin afin d'accroître l'offre de bois transformé et la valeur ajoutée générée par cette activité au sein du Massif des Alpes.



OBJECTIFS

Aider les entreprises certifiées (ou en cours de certification) à se positionner sur le marché croissant de la construction bois en les aidant à mieux répondre à la demande locale en produits usinés utilisables dans le secteur de la construction.



TYPES D'ACTIONS

- /// Axe 1 : Moderniser et développer les entreprises de la première et seconde transformation de bois d'œuvre local
- /// Axe 2 : Soutenir la structuration des acteurs de la transformation de bois d'œuvre local

NIVEAU D'INTERVENTION

- /// Axe 1 : Taux de FEDER de 50% max
Aide FEDER comprise entre 50K€ et 400K€
Coût total de 4M€ max
- /// Axe 2 : Aide FEDER comprise entre 50K€ et 200K€

CRITÈRES DE SÉLECTION



- /// Objectifs d'amélioration de l'offre de «Bois des Alpes»
- /// Maturité technique et financière
- /// Plus-value du projet sur le territoire
- /// Dimension partenariale et stratégique
- /// Développement durable, Egalité homme-femme et non-discrimination
- /// Modalités de suivi du dossier européen
- /// Adéquation entre les résultats escomptés et le coût du projet
- /// Niveau de contribution aux indicateurs et notamment l'augmentation du volume de BDA produit et commercialisé



BÉNÉFICIAIRES

Axe 1 : TPE et PME
Axe 2 : Associations



DATE DE CLÔTURE

29/06/2023
05/10/2023

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Pour l'axe 1 :

- /// Coûts directs : Dépenses d'investissement matériel et immatériel
- /// Coûts indirects forfaitaires de 5 %

Pour l'axe 2 :

- /// Frais de personnel directs
- /// Coûts éligible forfaitaires de 40%



CONTACT

contact@axessdev.com

axess
Développement